

PROJET DE SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS SIL (Ex IMPRIMERIE VICTOR MICHEL) à LIEUSAIN

Description du site

Date de dernière mise à jour des informations : 14/08/2019

Nom usuel : SIL (Ex IMPRIMERIE VICTOR MICHEL)

Adresse : - LIEU-DIT LA HAIE BLANCHARD

Commune principale : LIEUSAIN (77251)

Activité principale :

Code - Libellé NAF : Non renseignée

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 09/12/2020

Code métier : SSP00064890101

Description¹ :

Site anciennement exploité par la société IMPRIMERIE VICTOR MICHEL jusqu'au 1er juillet 1983, puis par la SOCIÉTÉ IMPRIMERIE DE LIEUSAIN (SIL) jusqu'à sa liquidation judiciaire intervenue en septembre 1996. Sur le site, étaient exercées des activités d'imprimerie et des services annexes (reliures photogravures). Par arrêté préfectoral n° 72 du 11 décembre 1972, l'exploitation du site a été autorisée selon les rubriques des installations classées.

Par courrier en date du 17 septembre 1996, un mandataire judiciaire a été désigné par le Tribunal de Commerce de Paris pour liquider les actifs de l'imprimerie sur le site.

Le Tribunal de Commerce de Paris a autorisé le mandataire judiciaire, le 18 juin 1997 à céder les terrains à l'Etablissement Public d'Aménagement (E.P.A) de la ville de SENART. Dans le cadre de cette acquisition, le liquidateur judiciaire, a mandaté l'E.P.A SENART pour réaliser les remises en état du site.

Un diagnostic de l'état des milieux a été réalisé par un bureau d'études en avril 1997. Ce diagnostic a permis de réaliser 16 sondages de sol sur l'emprise du site et des analyses d'eaux souterraines issues des piézomètres. Des échantillons représentatifs ont été prélevés pour analyse. Les résultats d'analyses ont mis exergue la présence d'impact de pollution des sols dû aux éléments traces métaux notamment l'arsenic. Les concentrations relevées sont principalement situées au droit des sondages 10, 11, 15 et 16. avec respectivement des teneurs de 108 mg/kg de MS (matières sèches), de 67 mg/kg de MS, 69 mg/kg de MS et 67 mg/kg de MS. Les résultats d'analyses des autres sont tous inférieurs aux valeurs du fond géochimique.

Au regard des résultats des analyses effectuées, l'E.P.A SENART a réalisé des travaux de remise en état du site. Ces travaux concernaient : la mise en sécurité des cuves et des canalisations. L'ensemble des déchets ont été éliminés vers un centre de traitement spécialisé. L'élimination des diélectriques et la destruction des transformateurs ont été relevées. Enfin des travaux de désamiantage du site ont été effectués.

Un procès-verbal de récolement a été établi le 15 juin 1999, constatant l'exécution des travaux de remise en état du site de l'ancienne IMPRIMERIE VICTOR MICHEL.

Observations: Par arrêté préfectoral n° 99 en date du 20 avril 1999, il a été imposé des analyses des eaux souterraines pour une période de 5 ans.

Documents associés² : Plans_de_localisation_du_site

résultats_d'analyses_et sondages

- 1 - Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur GéoRisques lors de la publication de la

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 09/12/2020

Date de début : Non renseignée

Date de fin : Non renseignée

Origine : Information par un tiers

Date présumée de la pollution : Non renseignée

Description³ : Site anciennement exploité par la société IMPRIMERIE VICTOR MICHEL jusqu'au 1er juillet 1983, puis par la SOCIÉTÉ IMPRIMERIE DE LIEUSAIN (SIL) jusqu'à sa liquidation judiciaire intervenue en septembre 1996. Sur le site, étaient exercées des activités d'imprimerie et des services annexes (reliures photogravures). Par arrêté préfectoral n° 72 du 11 décembre 1972, l'exploitation du site à été autorisée selon les rubriques des installations classées.

Par courrier en date du 17 septembre 1996, un mandataire judiciaire a été désigné par le Tribunal de Commerce de Paris pour liquider les actifs de l'imprimerie sur le site.

Le Tribunal de Commerce de Paris a autorisé le mandataire judiciaire, le 18 juin 1997 à céder les terrains à l'Etablissement Public d'Aménagement (E.P.A) de la ville de SENART. Dans le cadre de cette acquisition, le liquidateur judiciaire, a mandaté l'E.P.A SENART pour réaliser les remises en état du site.

Un diagnostic de l'état des milieux a été réalisé par un bureau d'études en avril 1997. Ce diagnostic a permis de réaliser 16 sondages de sol sur l'emprise du site et des analyses d'eaux souterraines issues des piézomètres. Des échantillons représentatifs ont été prélevés pour analyse. Les résultats d'analyses ont mis exergue la présence d'impact de pollution des sols dû aux éléments traces métaux notamment l'arsenic. Les concentrations relevées sont principalement situées au droit des sondages 10, 11, 15 et 16. avec respectivement des teneurs de 108 mg/kg de MS (matières sèches), de 67 mg/kg de MS, 69 mg/kg de MS et 67 mg/kg de MS. Les résultats d'analyses des autres sont tous inférieurs aux valeurs du fond géochimique.

Au regard des résultats des analyses effectuées, l'E.P.A SENART a réalisé des travaux de remise en état du site. Ces travaux concernaient : la mise en sécurité des cuves et des canalisations. L'ensemble des déchets ont été éliminés vers un centre de traitement spécialisé. L'élimination des diélectriques et la destruction des transformateurs ont été relevées. Enfin des travaux de désamiantage du site ont été effectués.

Un procès-verbal de récolement a été établi le 15 juin 1999, constatant l'exécution des travaux de remise en état du site de l'ancienne IMPRIMERIE VICTOR MICHEL.

Observations: Par arrêté préfectoral n° 99 en date du 20 avril 1999, il a été imposé des analyses des eaux souterraines pour une période de 5 ans.

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les sites créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

Polluant(s) suspecté(s) ou
suivi(s) :

Documents associés :

Géolocalisation

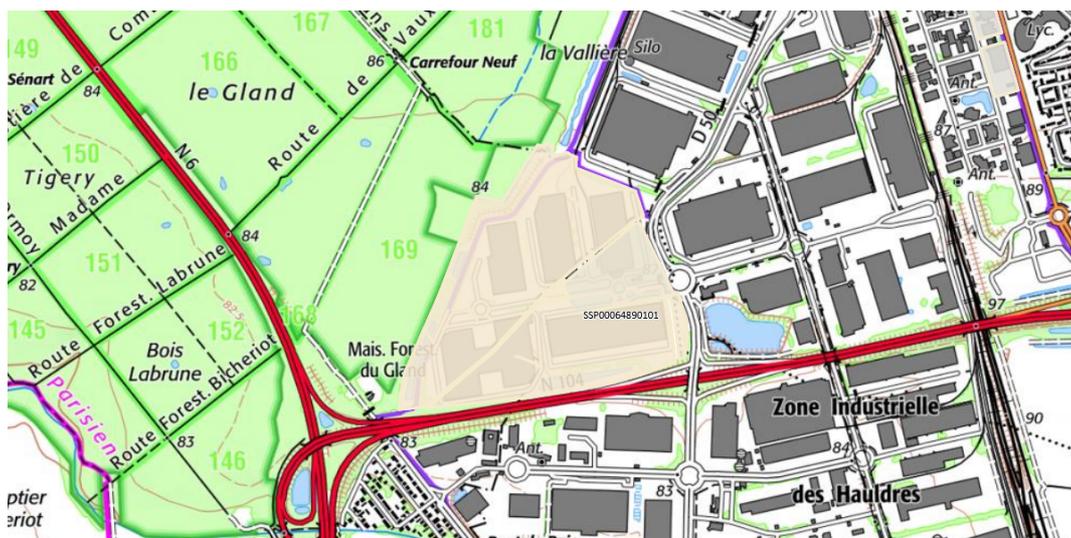
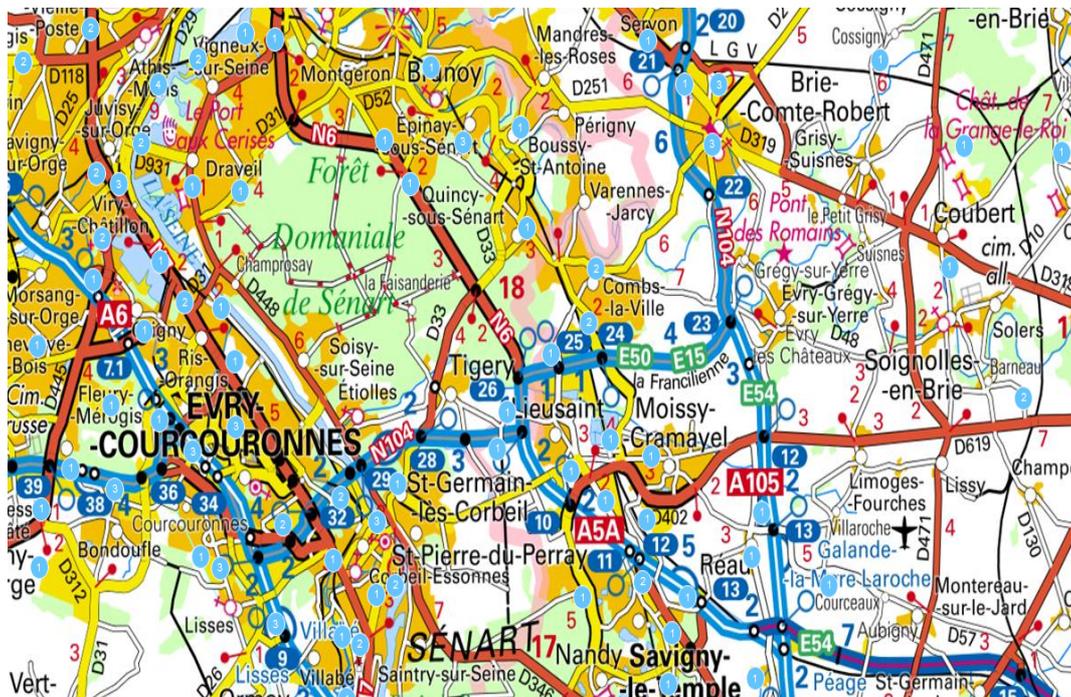
Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Lieusaint	1	ZL	0322	77
Lieusaint	1	ZL	0308	77
Lieusaint	1	ZL	0557	77
Lieusaint	1	ZL	0321	77
Lieusaint	1	ZL	0319	77
Lieusaint	1	ZL	0320	77
Lieusaint	1	ZL	0318	77
Tigery	1	AL	0027	91
Lieusaint	1	ZL	0310	77
Lieusaint	1	ZL	0314	77
Lieusaint	1	ZL	0309	77
Lieusaint	1	ZL	0537	77
Lieusaint	1	ZL	0323	77
Combs-la-Ville	1	YB	0111	77
Combs-la-Ville	1	YB	0043	77
Lieusaint	1	ZL	0306	77
Lieusaint	1	ZL	0615	77
Combs-la-Ville	1	YB	0109	77
Combs-la-Ville	1	YB	0124	77

Tigery	1	AK	0203	91
Lieusaint	1	ZL	0556	77
Tigery	1	AL	0026	91
Lieusaint	1	ZL	0324	77
Lieusaint	1	ZL	0616	77
Lieusaint	1	ZL	0316	77
Lieusaint	1	ZL	0540	77
Tigery	1	AL	0002	91
Tigery	1	AL	0013	91
Tigery	1	AL	0012	91
Lieusaint	1	ZL	0538	77
Lieusaint	1	ZL	0561	77
Tigery	1	AL	0020	91
Tigery	1	AL	0021	91
Tigery	1	AK	0206	91
Tigery	1	AK	0201	91
Tigery	1	AK	0202	91
Tigery	1	AL	0025	91
Tigery	1	AL	0019	91
Tigery	1	AK	0271	91
Tigery	1	AK	0270	91
Tigery	1	AK	0200	91

Tigery	1	AK	0199	91
Tigery	1	AL	0004	91
Tigery	1	AL	0003	91

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde : Long. :2.544, Lat. :48.648

Superficie estimée : 920624 m²